

## DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

L'an deux mil vingt  
 En exercice : 15 Le 19 octobre à 18 heures 30  
 Présents : 8 Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES  
 Votants : 10 Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
 A la Mairie, sous la présidence de M. BOIVENT Sébastien, Maire.  
 Date de la convocation du Conseil Municipal : 9 octobre 2020  
**PRESENTS** : MMES CHARLES – SCHROEDER – STAËL – TABEL  
 MM. BOISSIER DESCOMBES – BOIVENT – DESCLIDES –  
 HUBERT – JUANOLA  
**EXCUSES** : MMES GUÉRIN – LESENNE – POT –  
 MM DESLANDES - SUTRE  
**ABSENT** : M LEROY  
**POUVOIRS** : MME LESENNE a donné pouvoir à M BOIVENT  
 M SUTRE a donné pouvoir à M BOIVENT

M HUBERT a été nommé secrétaire.

**2020-10-06 D**

**Objet : Subventions aux associations**

Monsieur HUBERT, membre de l'entente pongiste Tourriers-Jauldes, sort et ne prend pas part au vote.

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal les diverses demandes de subvention émanant d'associations, regroupements ou amicales qui ont été reçues en mairie.

Messieurs BOISSIER DESCOMBES et BOIVENT, rapporteurs du groupe de travail, présentent l'analyse effectuée pour l'ensemble des demandes et proposent d'attribuer les subventions ainsi :

• Entente Pongiste Tourriers-Jauldes	350,00 €
• APE du Collège de St Amant de Boixe	50,00 €
• Jauldes, Animations, Loisirs	300,00 €
• AIPE	150,00 €
• Les Bergères	100,00 €
• Comité de Jumelages	400,00 €
• Gym douce	200,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte, à l'unanimité la répartition des subventions telle que présentée ci-dessus et donne mandat à Monsieur le Maire pour signer les documents s'y afférents.

Fait à Jauldes, le 20 octobre 2020

Le Maire

Sébastien BOIVENT

